

Ecole publique de
Saint Denis en Bugey
place A. Bérard
01500 St Denis en
Bugey

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 23/ 03/ 2021**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'éducation nationale : Madame VALLIER-DUBOIS			excusée
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé(e)	Représentant
Directeur de l'école - Président : M. PAUGET	X		
Maire : Monsieur COLLIGNON		X	
Conseillers municipaux : Mme RIQUELME,	X		
Mme Malaisson	x		
ENSEIGNANTS			
Mme PREVOT	X		
Mme REYNAUD		X	
Mme SCOTTA		X	
Mme CHRISTIN		X	
Mme SUC		X	
Mme COSTA	X		
Mme JACQUELIN		X	
Mme RAPAUD		X	
Mme QUADRINI		X	
Un des maîtres du RASED :		X	
D.D.E.N : Mme ROUSSET		X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme CHABAL	X		
Mme DESPLAT		X	
Mme FAURE	X		
Mme LEMASSON		X	
M. NAZARETH		X	
Mme RIVAT		X	
Mme RIVOIRE		X	
Mme TAARABTI		X	
VOIX CONSULTATIVE			
ATSEM Mme GIANINO ; Mme MASSON ; Mme PHILIDET		X	
Représentant périscolaire : Mme GELEOC		X	

Procès-verbal établi le 23/03 / 2021

Le président, directeur de l'école
Nom : M. PAUGET LIONEL
Signature

Date : 23/03/2021
Heure de début : 18H / Heure de fin : 20H

Ordre du jour :

- 1 - Accueil et présentation des participants.
- 2 - Equipe enseignante : retour au temps partiel pour certaines enseignantes.
- 3 - Effectifs prévisionnels pour la rentrée
- 4 - Actions pédagogiques effectuées et/ou en prévision.
- 5 - Projet « classes de découvertes » abandonné suite au dépôt de bilan
- 6 - PPMS
- 7 - Santé : interventions pour les PS et pour les MS
- 8 - Inscriptions pour la rentrée prochaine/Inscriptions 6^{ème}
- 9- Piscine pour l'année 2021 2022
- 10 Réfection du réseau informatique de l'école
- 11 - Questions des représentants de parents d'élèves et des enseignants :

1 Accueil et présentation des participants

Un tour de table a été effectué. (Voir récapitulatif dans le tableau ci-dessus) Le nombre de participants a été réduit à cause de la crise sanitaire actuelle.

2 Equipe enseignante : retour au temps partiel pour certaines enseignantes

Après une période où toutes les enseignantes assuraient la classe 4 jours par semaine, certaines maîtresses sont de nouveau à temps partiel jusqu'à la fin de l'année scolaire. Mme Christin revient donc sur St Denis lundi, mardi, jeudi et Mme Quadrini revient le mardi également pour effectuer les compléments de service.

3. Effectifs.

Si l'on se base sur les effectifs actuels et le nombre prévu de PS à ce jour :

CYCLE I 60

PS 17

MS 20

GS 23

CYCLE II 78

CP 31

CE1 24

CE2 23

CYCLE III 57

CM1 20

CM2 37

Total 195

Pour affiner cela, comme chaque année, nous allons faire passer une enquête aux parents d'élèves afin de savoir si des départs d'enfants auront lieu dans l'été.

Nous attendons de voir aussi si des enfants arriveront suite à la construction des appartements au centre de la ville.

4. actions pédagogiques menées ou en prévision.

De nombreux projets de sorties (piscine, théâtre, cinéma...) ont été annulés. Toutefois, certains ont pu se réaliser et d'autres sont en prévision.

- Interventions pour tous les élèves de CM1 et CM2 sur le thème des Compétences psychosociales.
- Interventions en EPS : hockey 2 classes de CM1/CM2 (8 séances étaient prévues)
- Interventions en EPS : course d'orientation classes de CP et CE2/CM1 (8 séances prévues)
- Fête du court métrage (CM1/CM2)
- Interventions FRAPNA en classe et visite de la carrière « Vicat » à Pérouges : classes de CE1, CE2/CM1 et 2 classes de CM1/CM2 (sur des dates différentes)
- Visite à la ferme (PS)
- Visites des grottes de Cerdon (2 classes de CM1/CM2 + MS/GS)
- Théâtre en juin CP CE1
- Séances cinéma en juin CP CE1
- 3 Interventions SR3A pour les CE1 Les petites bêtes et les zones humides
- Découverte du quartier (Ce1)
- Ciné lecture (CP CE1 CE2/CM1 et CM1/CM2) séances en juin

5 - Projet « classes de découvertes » abandonné suite au dépôt de bilan

Le projet de « classes de découvertes » en Haute-Loire avait été mis en sommeil en attendant des jours meilleurs. Malheureusement celui-ci est définitivement abandonné suite au dépôt de bilan de la structure qui aurait dû nous accueillir. Le sou des écoles, qui avait déjà versé une somme importante, a été contacté par un notaire ; nous espérons que tout se passera bien et que la somme pourra être récupérée...

6 - PPMS

Une alerte « incendie » avec évacuation des élèves ainsi qu'une alerte « intrusion » avec déclenchement de l'alarme spécifique et confinement des élèves étaient prévues. Malheureusement, devant le contexte sanitaire de l'école, ces deux exercices ont été annulés et reportés à une date ultérieure

7 - Santé : interventions pour les PS et pour les MS ; bilan des GS

Une orthoptiste, Mme Dumont, devait faire un dépistage visuel pour les élèves de Petite Section le 9 mars. Mais le dépistage a été annulé pour une raison inconnue. Une autre date devrait être proposée. Nous sommes en attente...

Mme Vibert, infirmière-puéricultrice est venue faire un bilan de santé pour les Moyennes sections, le 26 février, les 05 et 12 mars.

Concernant le GS, comme précédemment, il n'y a plus de visite à l'école pour tous les enfants. Seuls quelques enfants sont vus sur rendez-vous (d'après une liste établie par les enseignants) et cela se passe à l'extérieur de l'établissement.

8 - Inscriptions pour la rentrée prochaine/Inscriptions 6^{ème}

Si votre enfant entre à l'école de St Denis pour la première fois en septembre 2021 (Petite Section de maternelle notamment), vous devrez procéder à son **inscription entre le 01 mars et le 30 mai 2021 si possible.**

Pour cela, vous devez passer à la **mairie** pour l'inscrire avec :

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile.
- Son carnet de vaccinations.

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription que vous voudrez bien adresser à **l'école** (voie postale ou boîte aux lettres de l'école) avec :

- la photocopie du livret de famille (parents + enfant),
- la photocopie du carnet de vaccinations (DT Polio uniquement)

Si vous êtes séparés ou divorcés, merci de joindre également une copie du jugement de divorce (partie concernant uniquement la garde et l'autorité parentale).

Pour les parents des enfants qui seront scolarisés dans la classe de « Petite Section de maternelle », SI LE PROTOCOLE LE PERMET, une réunion aura lieu le jeudi 24 juin à 17 heures afin de faire visiter l'école et de rencontrer l'enseignante et l'ATSEM de la classe. Le directeur sera aussi présent.

INSCRIPTIONS EN SIXIEME : toutes les premières démarches vont se faire dès maintenant, en plusieurs phases. Les parents vont recevoir des fiches préremplies qu'ils devront vérifier (adresse, téléphone...) et éventuellement compléter (demande du collège public ou privé par exemple). Le directeur est chargé d'entrer les informations sur « AFFELNET ». Pour les parents séparés, le choix du collège de secteur se fera selon l'adresse de résidence principale de l'enfant valable à partir de septembre ; en cas de garde alternée, les parents devront donc faire un choix.

Il est important de noter que les parents devront quand même se déplacer au collège de leur secteur pour finaliser l'inscription de leur enfant. (Le collège d'Ambérieu nous enverra les dates des journées d'inscriptions).

9 -Piscine année scolaire 2021/2022

Courriel reçu dernièrement (voir ci-dessous) : celui-ci nous informe que toutes les classes (à partir de la GS) ne pourront plus aller à la piscine. Seules 3 classes, 1 par cycle, (à choisir...) pourront le faire l'année prochaine...

« Compte tenu des difficultés financières actuelles du syndicat du centre nautique en raison de l'épidémie de covid-19, nous vous informons que le Comité Syndical, lors de sa séance du 3/03/2021, a validé le principe de limitation de l'apprentissage du savoir nager à trois niveaux de classe au lieu de six pour la dernière période d'accueil des scolaires sur l'année scolaire 2020-2021 et pour l'année scolaire 2021-22. En accord avec les préconisations des conseillers pédagogiques EPS des circonscriptions d'Ambérieu et de Belley, l'accueil sera limité à un niveau par cycle et le choix sera laissé aux communes et aux écoles concernant le niveau de classe pour les cycles II et III. »

10 – Réfection du réseau informatique de l'école.

Une entreprise spécialisée est intervenue durant les vacances scolaire de Février et plusieurs mercredis pour remettre à neuf tout le réseau informatique/internet de l'école. Le chantier est en cours de finalisation. Nous remercions vivement la mairie.

(A noter que cela n'a aucune incidence sur le téléphone, hélas.)

11 - Questions des représentants de parents d'élèves :

Toujours des difficultés pour joindre l'école.

Il y a deux téléphones : un dans le bureau de direction et un autre à la maternelle. Normalement, si personne ne répond (notamment quand nous sommes en train de faire classe), les parents peuvent laisser un message sur le répondeur. Mais effectivement, il y a des problèmes : celui-ci ne fonctionne pas toujours et très souvent les messages sont incompréhensibles. De plus, les conversations elles-mêmes restent de mauvaise qualité. Ceci est dû à un « manque de débit » sur la box de la ligne téléphonique.

Les parents peuvent utiliser le mail de l'école pour nous informer d'une absence (nom prénom et classe de l'enfant et raison de l'absence) surtout s'il s'agit de signaler un cas positif à la COVID ou une attente de résultat de test.

Pour dépanner, la piste d'un téléphone portable pour le directeur est relancée.

Allez vous faire des sorties scolaires ?

Voir plus haut dans le compte-rendu

Avez-vous une bibliothèque et quel est son fonctionnement ?

Il n'y a pas de bibliothèque dans l'école mais il y a une bibliothèque municipale à St Denis. Elle est gérée par des bénévoles (que nous remercions encore). Normalement, les élèves s'y déplacent pour écouter des histoires et/ou choisir des livres qu'ils amènent en classe. En général tous les 15 jours.

Mais suite à la crise sanitaire, il n'y a pas eu de déplacements à la bibliothèque depuis longtemps. Nous étudions la possibilité de le refaire pour la fin de l'année. (selon le protocole)

Problème de sécurité sur le chemin passant devant l'école

« Certains enfants font du vélo ou de la trottinette vers l'école (sur le chemin qui passe devant) au moment où les parents et les enfants sont encore présents et ils les bousculent parfois. Malgré les remarques, les enfants continuent C'est dangereux ; il va y avoir un accident ! Que pouvez-vous faire ? »

Après consultation auprès de la mairie, il s'avère que le chemin est piétonnier : les enfants doivent donc descendre de leur vélo et de leur trottinette surtout aux heures d'entrées et de sorties. (entre l'entrée de la garderie et la bibliothèque) Un rappel (mot dans le cahier de liaison) sera fait (ainsi que pour le port du casque obligatoire).

Cantine : Il serait souhaitable d'avoir un deuxième service.

Cette question a déjà été abordée plusieurs fois: l'association n'est pas en mesure de financer un deuxième service. De plus, il est important de préciser qu'actuellement, l'application du protocole sanitaire est beaucoup plus importante que la mise en place d'un deuxième service. Les enfants sont regroupés par classe, ont une place définie, les classes sont espacées de 2 mètres ou séparées par des claustras, et un groupe d'enfants mange dans le local de la garderie afin de respecter les consignes dans la grande salle de la cantine. (Et il faudrait désinfecter la cantine entre chaque service, ce qui serait beaucoup trop long). L'association ne peut pas faire plus.

Y-a-t-il suffisamment d'amélioration au niveau du bruit à la cantine, suite aux travaux ?

Après avis auprès du personnel de la cantine: les panneaux permettent effectivement d'avoir moins de bruit, de réduire la résonance dans la pièce.

Tests salivaires à l'école ?

On attend des informations officielles...Pour l'instant, le directeur n'a rien reçu. Dès que l'école sera contactée, les parents seront prévenus par le biais du cahier de liaison.

Horaires d'ouverture et de fermeture des portails : parfois des classes sortent avec du retard.

Un rappel sur la nécessité de surveiller et respecter au mieux les horaires sera fait. Cependant, précisons que les horaires (11h30 et 16h30) sont les horaires de fin des cours et non pas d'arrivée au portail. Il faut quand même laisser aux enfants le temps de se préparer, de s'habiller et pour certaines classes, le temps d'arrivée jusqu'au portail.

Crise sanitaire et non remplacement des enseignants : pourquoi les élèves des deux classes ne sont pas acceptés ?

La période est extrêmement difficile ; de nombreuses classes ne sont pas remplacées actuellement, faute de remplaçants (eux-mêmes malades ou cas contact). Ainsi, nous nous retrouvons avec 2 classes sans remplaçant, ce qui représente 55 enfants. Nous ne pouvons pas répartir autant d'enfants dans les classes restantes surtout avec le protocole actuel. C'est pourquoi nous demandons aux parents de faire leur maximum pour garder ou faire garder les enfants. Nous savons que cela est difficile et nous les remercions par ailleurs vivement pour tous les efforts consentis.

Voici par ailleurs la réponse de l'IA DASEN sur ce cas, après une question des syndicats lors d'une réunion :

*Réponse de l'administration : « Autant que possible, s'il n'y a pas de raison sanitaire de fermer une classe, celle-ci reste ouverte. Mais des classes sont fermées actuellement par manque de personnels. Pour éviter le brassage, les élèves de la classe de l'enseignant non remplacé sont regroupés et mis à distance des autres. **Quand c'est impossible la classe est fermée.** »*

Un point sur les travaux prévus en élémentaire (les 2 bâtiments de la cour principale, l'un après l'autre) : ils devraient commencer à la fin du mois de juin (escalier extérieur du bâtiment Ouest vers la cantine afin de permettre l'installation d'une classe en haut pendant les travaux) et devraient durer une « grosse année » minimum.

Le mobilier dans les classes (armoires, étagères...) devra être réduit car les classes vont perdre un peu de surface suite aux travaux d'isolation par l'intérieur et suite aux règles de sécurité (rien devant les fenêtres ou radiateurs...). Le mobilier et le matériel non utilisés fréquemment pourraient être stockés dans une pièce dédiée après les travaux.

Livret scolaire numérique (LSU) : tous les parents ont reçu normalement les codes d'accès pour pouvoir consulter le bulletin de leur(s) enfant(s). Le directeur a redonné des codes à ceux qui ont eu des problèmes ; une version papier a pu aussi être donnée exceptionnellement.

Heure de fin : 20 heures